

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 modifiée

FDS n° : F-60049

Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur du produit**

Nom du produit Encre aqueuse pour Xerox Rialto 900, Xerox Brenva HD Production Inkjet Press (Print Module)
Référence 008R13308
UFI EX00-500A-J001-Y5S3
Couleur Cyan

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Impression xérographique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox AG/SA
Sägereistrasse 29
Glattbrugg, 8152
Switzerland

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter Christoph Schwiezer
Téléphone 043 / 305 12 12
Adresse e-mail ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent <https://safety sheets.business.xerox.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 1 72 11 00 03

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
--	-------------

2.2 Éléments d'étiquetage

Symbole(s)

FDS n° : F-60049

Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger
Conseils de prudence

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage
P305 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
P351 - Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes
P338 - Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P313 - Consulter un médecin

UFI

EX00-500A-J001-Y5S3

Étiquetage CE

EUH208 - Contient (1,2-benzisothiazol-3(2H)-one CAS 2634-33-5). Peut produire une réaction allergique

2.3 Autres dangers

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Eau	45-55	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
Glycérine	35-45	56-81-5	200-289-5	--	--	--
2-pyrrolidone	<3	616-45-5	210-483-1	Eye Irrit 2 Repro Tox 1B	H319 H360	--
Pigment cyan	1-10	Propriétaire	Répertorié	--	--	01-2119458771-32-0044
2-(2-(2-Butoxyéthoxy)éthoxy)éthanol	1-10	143-22-6	205-592-6	Eye Dam. 1	H318	--
Additif	<1	9014-85-1	Répertorié	Eye Irrit. 2 Acute Aquatic 3 Chronic Aquatic 3	H319 H402 H412	--
Éther monobutylique de polyéthylène glycol	<1	9004-77-7	500-012-0	Eye Dam. 1	H318	--
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	<0.05	2634-33-5	220-120-9	Acute Tox. 4 Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1	H302 H315 H318 H317 H400	--

Texte intégral des énoncés H: voir section 16

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

FDS n° : F-60049

Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.
Contact oculaire	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
Contact avec la peau	Laver à l'eau chaude et au savon
Inhalation	Amener la victime à l'air libre, Si les symptômes persistent, consulter un médecin
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau, Consulter un médecin si nécessaire

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë	
Yeux	Peut provoquer une irritation
Peau	Peut provoquer une irritation
Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
Ingestion	Aucun effet connu
Effets chroniques	
Toxicité chronique	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation
Symptômes principaux	Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter les symptômes
-------------------------	-----------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Jet d'eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction appropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) en particulier

Produits de combustion dangereux

Aucune information disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Autres informations

Point d'éclair > 100 °C

FDS n° : F-60049

Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer les égouts

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune information disponible

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité, Mettre en place une ventilation adaptée, Eviter la formation de vapeurs, brouillards ou aérosols

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants

7.3 Utilisations finales particulières

Imprimante à jet d' encre

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux

Nom chimique	TLV ACGIH	Union européenne
Pigment cyan	TWA: 1 mg/m ³	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Mesures de protection individuelle, telles que l' emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation
Protection des mains Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

FDS n° : F-60049

Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

Protection de la peau et du corps Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation
Protection respiratoire Utiliser uniquement avec une ventilation adaptée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Opaque	Odeur	Léger/légère
État physique	Liquide	Couleur	Cyan
pH	8.5 - 9.5		
Point d'éclair	> 100 °C		
Point de fusion / congélation	Sans objet		
Point/intervalle d'ébullition	Indéterminé(e)(s)		
Point de ramollissement	Sans objet		
Taux d'évaporation	Aucune information disponible		
Inflammabilité	Ininflammable		
Limites d'inflammation dans l'air	Aucune information disponible		
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Aucune information disponible		
Densité de vapeur	Aucune information disponible		
Densité	Aucune information disponible		
Densité	1.11 g/cm ³		
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau		
Coefficient de partage	Aucune information disponible		
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible		
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)		
Viscosité	Viscosité, dynamique 6.2 - 7.2 Pa.s @ 25 C°		
Propriétés explosives	Non-explosif		
Propriétés comburantes	Sans objet		

9.2 Autres informations

Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

FDS n° : F-60049

Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4 Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë**

Informations sur le produit Aucune information n'est disponible quant à la toxicité aiguë de ce produit.
Irritation Peut provoquer une irritation
DL50 par voie orale Indéterminé(e)(s)
DL50, voie cutanée Indéterminé(e)(s)

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Glycérine	12600 mg/kg (Rat)	10 g/kg (Rabbit)	570 mg/m ³ (Rat) 1 h
2-pyrrolidone	6500 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	80 ppm (Rat) 8 h
Pigment cyan	10000 mg/kg (Rat)		
2-(2-(2-Butoxyéthoxy)éthoxy)éthano l	5300 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Cancérogénicité Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Autres effets toxiques

Sensibilisation Non sensibilisant
**Effets sur certains organes
cibles** Aucune information disponible

Danger par aspiration Aucune information disponible

Informations sur d'autres dangers

FDS n° : F-60049

Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

Propriétés de perturbation endocrinienne Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Aucune information disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Considérations relatives à l'élimination**

Éviter les ruissellements vers les cours d'eau et les égouts
Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

Code de déchets du CED 08 03 12*

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 UN/ID No**

Non réglementé

FDS n° : F-60049

Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2021-02-22
Date de révision 2021-10-11
Remarque sur la révision sections de la FDS mises-à-jour, 3

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H318 - Provoque de graves lésions des yeux
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H402 - Nocif pour les organismes aquatiques
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

FDS n° : F-60049

Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

Conseils supplémentaires**Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE**

Nom chimique	Le Royaume Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Glycérine	STEL 30 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³	AGW 200 mg/m ³	

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Glycérine	TWA 10 mg/m ³	SS-C** TWA 50 mg/m ³ STEL 100 mg/m ³			TWA 10 mg/m ³ Ceiling 15 mg/m ³
Pigment cyan			STEL 4 mg/m ³ STEL 0.4 mg/m ³ TWA 1 mg/m ³ TWA 0.1 mg/m ³	STEL 4mg/m ³	

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Glycérine	TWA 10 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³	
Pigment cyan	TWA 0.1 mg/m ³				

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Glycérine	TWA 10 mg/m ³			TWA 20 mg/m ³	
Pigment cyan				TWA 0.02 mg/m ³	

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.